

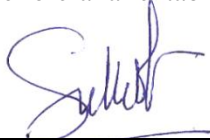


POLITIQUE ENVIRONNEMENT

Eurovia Québec, société de Vinci, principal producteur de granulats et d'enrobés bitumineux au Québec et leader en construction et en entretien des infrastructures du réseau routier québécois, s'engage à :

- Favoriser et susciter la sensibilisation, l'engagement ainsi que la responsabilisation de ses employés à l'égard de la protection de l'environnement;
- Évaluer et contrôler les risques environnementaux dans une perspective de prévention de la pollution et de développement durable;
- Gérer ses activités opérationnelles en mettant en œuvre des mesures appropriées de façon à respecter les lois et règlements et autres exigences applicables;
- Soutenir la recherche visant l'amélioration continue des mesures de protection de l'environnement et appliquer les solutions qui en découlent de manière à ce que celles-ci se reflètent au sein de ses procédés, produits et services;
- Procéder à des vérifications environnementales à ses différents sites, pour mesurer les impacts potentiels sur l'eau, l'air et le sol ainsi que sur la communauté afin d'apporter au besoin les correctifs appropriés.
- Communiquer ses enjeux relatifs à l'environnement aux employés, aux clients, aux fournisseurs, aux sous-traitants, aux membres de la collectivité ainsi qu'aux autorités gouvernementales.
- Favoriser le recyclage, valoriser l'utilisation de matières premières de substitution, promouvoir les solutions environnementales visant les économies d'énergie et diminuer les rejets de gaz à effet de serre.

L'accomplissement de ces engagements supportera le sentiment de fierté de ses employés et améliorera la rentabilité de ses activités assurant ainsi la pérennité d'Eurovia Québec.



Patrick Sulliot
Président



Julie Marcotte
Directrice Environnement et système de
management